



Info-Alerte n° 2318 du 17 février 2021



L'alternative du CCE

« L'avis spécial gagnant » que vous avez reçu du **CENTRE COMMERCIAL EUROPEEN (CCE)** est un modèle du genre. Vous êtes relancé pour choisir le prix que vous avez gagné : l'ensemble informatique ou le chèque bancaire.

Si vous réussissez l'exploit de lire le règlement de 51 lignes imprimé sur un document de format 8 x 12 cm, vous découvrirez des informations bien intéressantes.

D'une part un seul gagnant choisira entre un ensemble informatique (PC et imprimante) d'une valeur de 1 370 €, et un chèque bancaire de 1 370 €. Tous les autres se contenteront d'un kit de nettoyage en guise d'ensemble informatique ou d'un chèque bancaire de deux euros.

D'autre part, si vous choisissez le chèque bancaire de deux euros, sachez que le CCE se réserve la possibilité de le transformer en chèque-achat d'un montant égal ou supérieur. Le Réseau anti-arnaques prend le pari que ce sera le cas puisque, bien évidemment, la dépense est moins grande pour l'organisateur du jeu et engendre nécessairement une commande.

Pour le consommateur la seule alternative est de se détourner de ces opérations publicitaires médiocres.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex

(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)